



Procès-Verbal du Bureau Départemental

Jeudi 23 Avril 2020

Audioconférence

Présents : Jacques PHILIPPE – Franck JOUNIER – Dimitri BREHERET – Chantal BEAUQUIN – Dominique BOUDEAU – Franck BAUDRILLER – Pascale SIMON – Patrick ERRIEN – Mireille COURBOULAY

Invités Présents : Yannick OLIVIER – Pascal DUPE - Alain GUERESSE – Sophie LAMBOUR – Christian RODET – Maxime LEROUX

1. [ADOPTION DU PROCES VERBAL DU BUREAU DU 06 FEVRIER 2020](#)

Le procès-verbal du Bureau qui s'est tenu le 06 Février 2020 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

2. [PROLONGATION DU MANDAT](#)

Jacques PHILIPPE indique aux membres du bureau qu'il va falloir très certainement prolonger les mandats des élus du Comité Directeur.

Pour ce faire, il va falloir consulter l'Assemblée Générale à distance sur deux points :

- Proposition de proroger les mandats du comité directeur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale
- Proposition de proroger les mandats des délégués à l'Assemblée Générale de la FFBB pour l'Assemblée d'Octobre 2020.

Patrick ERRIEN précise qu'une élection des délégués pour l'Assemblée Générale Elective de décembre 2020 sera organisée lors de notre Assemblée Générale.

Alain GUERESSE se demande si la procédure est similaire pour les groupements sportifs, car la question va sûrement se poser.

Jacques PHILIPPE répond que cela n'est pas précisé dans la note mais qu'il se renseignera lors du séminaire des Présidents de Comités du 26 avril.

Cette consultation de l'Assemblée Générale devra recevoir au préalable l'aval du Comité Directeur.

3. [INFORMATIONS DU PRESIDENT](#)

- Open de France 3x3 : pour l'instant celui-ci est maintenu, une décision définitive sera prise en mai.
- Assemblée Générale du Comité : Suite à une réunion avec les présidents de comités et de la Ligue, et selon les préconisations fédérales, Jacques PHILIPPE va proposer au Comité Directeur de fixer l'Assemblée Générale le 05 septembre 2020. Le club de ST ETIENNE DE MONTLUC a été sollicité pour organiser notre Assemblée à cette date, ce que le club a décliné. Celle-ci sera organisée par le Comité et, aura probablement lieu à la Joliverie, dans la mesure où les locaux ont déjà été réservés pour le stage des arbitres.
- Organisation du Comité : Nous avons obtenu l'accord pour placer notre personnel en activité partielle jusqu'au 30 juin 2020 pour un volume de 2650 heures. Avec le Directeur, Jacques PHILIPPE travaillera à la reprise de

l'activité après le confinement. Jacques PHILIPPE indique également que depuis le 16 mars, l'ensemble des sollicitations mails et téléphoniques sont traitées à distance.

- Calendrier Général : celui-ci est finalisé pour les dates de championnat et de coupe. Yannick OLIVIER souhaite que celui-ci soit envoyé aux clubs rapidement car nous recevons des demandes car les groupements sportifs souhaitent programmer des manifestations extra sportives. Après échange, celui-ci sera envoyé avec la mention « projet » et la mention « sous réserve des dispositions gouvernementales en vigueur »
Yannick OLIVIER propose également que la Fête du Mini Basket soit dissociée de l'Assemblée Générale et qu'une fête scolaire soit organisée le vendredi.
Christian RODET s'interroge si les enfants qui viennent dans le cadre de la fête scolaire le vendredi, reviendront le lendemain ou le surlendemain avec leur club.
Après débat il est décidé de fixer la fête scolaire le vendredi 11 juin 2021, et la fête du mini basket soit le 12 ou le 13 juin 2021.

4. RANKING DES DIVISIONS SENIORS DEPARTEMENTALES

Suite au Bureau Fédéral du 28 et 29 mars 2020, la FFBB a pris la décision d'arrêter définitivement ses championnats (départementaux, régionaux et nationaux) et Coupes (Coupe de France notamment) pour la saison 2019-2020, à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket.

Il a été décidé d'appliquer le ranking fédéral pour classer l'ensemble des équipes engagées dans les divers championnats, arrêtés à la dernière journée complète jouée pour chaque division, en tenant compte des bonus Trophées Coupe de France et des sanctions sportives. La saison 2019/2020 n'étant pas une saison blanche, toutes les rencontres organisées et résultats obtenus doivent être pris en compte pour les classements et l'établissement du ranking fédéral.

Dans le cas d'une division avec une seule poule, le ranking est identique au classement établi.

Dans le cas d'une division à plusieurs poules, et conformément à l'article 21 des Règlements Sportifs Généraux de la FFBB, il sera alors établi le ranking fédéral.

Le ranking des divisions séniors départementales a été adressé en amont aux membres du bureau et est annexé au procès-verbal.

Les classements ont été arrêtés au 08 mars 2020, sauf pour les divisions où la dernière journée complètement jouée était le 09 Février 2020.

Le ranking des divisions départementales est approuvé à l'unanimité des membres présents.

5. FORMATIONS TECHNIQUES – BREVETS FEDERAUX

En préambule, Franck BAUDRILLER fait un point des actions de la Commission Technique :

- Stage Grands Gabarits 2008 : celui-ci sera organisé fin juin ou début juillet si les conditions sanitaires le permettent.
- Stage 2009 : reporté en septembre
- Formations de cadres modulaires : les formations seront terminées fin juin ou début juillet si les conditions sanitaires le permettent, sachant que nous avons jusqu'au 31 décembre pour les terminer.
- Les petits dejs du basket et le Clinic entraîneur de fin de saison sont annulés.
- Sections sportives : les visites sont compromises, si celles-ci sont impossibles, les aides seront étudiées en bureau.

Concernant les Brevets Fédéraux, Franck BAUDRILLER indique que 3 Brevets (Enfant, Jeune, Adulte) sont à mettre en place au plus tard en janvier 2021.

Chaque Brevet s'étale sur 6 semaines, avec une alternance de formation en présentiel, en e-learning et des « défis terrain ». Les présentiels se déroulent sur 3 journées ou 6 demi-journées.

Ces formations seraient assurées par secteur, la cartographie des secteurs en cours de réalisation.

Franck BAUDRILLER signale que le contenu du e-learning n'est pas connu à ce jour, mais pense qu'au niveau du Comité, il serait bien qu'un tutorat soit mis en place, soit par l'ETD, soit par les CTF. Des bugs existent sur la formation des arbitres, il y en aura probablement sur ces nouvelles formations.

Franck JOUNIER souhaite qu'une fois la carte établie, celle-ci soit validée par la commission des compétitions et la CDO pour que celle-ci soit uniforme pour toutes les commissions.

Christian RODET demande comment se fera la validation.
Il est répondu que la validation sera effectuée par la plateforme.

Dimitri BREHERET s'interroge sur le traitement des fichiers vidéo réalisés par les candidats. Avec le nombre de candidats, le volume horaire de visionnage peut être important et peut générer des charges.

Franck JOUNIER signale que la réponse n'est pas connue à ce jour. Yannick OLIVIER préconise d'interroger Pierre Laurent BALLIELO sur le sujet.

Jacques PHILIPPE rappelle que la formation technique est déléguée par la Fédération à la Ligue. En conférence des Présidents Comités/Ligue, il a évoqué notre système de conventionnement avec les clubs dans le cadre de l'ETD. Notre système a été bien perçu et des conventions tripartites (LR/CD/Club) et bipartites (LR/Club) pourraient voir le jour.

Christian RODET souhaiterait avoir un document sur les nouvelles formations.
Un document sera adressé à tous les élus du Comité Directeur.

En conclusion, Franck BAUDRILLER indique qu'il valide la date proposée dans le calendrier général concernant l'Open U13 et le Clinic entraîneur, qui se dérouleront le 12 septembre 2020. Il va, avec Guénaël LAHONDA, chercher un lieu d'accueil. Il explique que sur proposition de la commission des compétitions, le championnat U13 Accès région va se composer de 2 poules de 6 équipes contre 1 poule de 10 équipes actuellement. Ce changement générera une rencontre supplémentaire à organiser lors de l'Open.

6. POINT SUR LA DEMATERIALISATION DES LICENCES

Yannick OLIVIER rappelle le planning de formation envisagé et que nous pourrions nous y tenir. Cependant, les 10 réunions prévues en présentiels doivent être annulées vu les conditions sanitaires actuelles.

Suite à échange avec Maxime LEROUX, il propose d'organiser 5 réunions en Visio conférence, pendant lesquelles sera présenté un document support. Ces réunions seront animées par Yannick OLIVIER et Maxime LEROUX et se dérouleront à partir du Lundi 04 Mai.

Franck JOUNIER demande que les membres du Comité Directeur qui le souhaitent puissent assister à une présentation.

Yannick OLIVIER lui répond que c'est prévu dans le dispositif, les membres du Comité Directeur seront interrogés sur leur volonté d'assister à une séance et seront conviés à la séance choisie.

Après les réunions, l'assistance des clubs sera réalisée par Stéphanie TRELOHAN par mail (via la boîte « licences ») et par téléphone. En cas de surcharge, elle sera épaulée par les autres salariés administratifs du Comité.

Dimitri BREHERET souhaite assister à la première Visio conférence afin de s'appropriier le discours au cas où il faille remplacer un des animateurs sur les réunions suivantes.

Yannick OLIVIER conclue en indiquant que les 6 référents licences sont conviés le 29 avril 2020 à une Visio conférence d'information sur le dispositif organisée par la FFBB.

7. QUESTIONS DIVERSES

Jacques PHILIPPE propose de faire un tour des commissions :

Alain GUERESSE (Développement et nouvelles pratiques) :

Pour la partie « développement », 12 entretiens étaient prévus avec les clubs du nord-est, 8 ont eu lieu, 4 seront reportées du fait des mesures de confinement actuelles.

Pour le championnat et la Coupe 3x3, Alain GUERESSE signale que les dates ont été fixées en dehors du calendrier 5x5 et que la date des engagements en championnat a été harmonisée avec celle du 5x5.

Chantal BEAUQUIN (Compétitions) : l'échéancier à destination des clubs où figure toutes les dates limites d'engagements est en cours de réalisation.

Pascale SIMON (Qualifications) : Deux CTC verront le jour la saison prochaine (Héric/Grandchamp/Notre Dame et Sucé sur Erdre / Casson). Le club de Certé Trignac, n'aura plus qu'une seule équipe en entente la saison prochaine avec la Madeleine de Guérande. Le club de Certé risque de disparaître en fin de saison prochaine.

Christian RODET (Jeunes) : Il avait été prévu de faire des ¼ et ½ finales pour le challenge benjamin(e)s, cependant, il a été difficile de trouver des dates pour réaliser ces différentes phases. Le challenge aura lieu suivant le même système que les saisons précédentes.

Sophie LAMBOUR (mini) : L'annulation de la fête du mini basket a été communiqué à tous les clubs et tous les prestataires. Yannick OLIVIER précise qu'aucun frais n'a été engagé sur l'organisation de la fête.

Pascal DUPE (CDO) : les pré-inscriptions pour le stage arbitre débutant d'août seront ouvertes dès le 04 mai 2020. Il va falloir cependant, définir rapidement le prix du stage, il rappelle que sa commission a proposé de le fixer à 230 euros. Concernant l'Examen d'Arbitre Départemental, les épreuves pratiques qui n'ont pas pu être réalisées cette saison, le seront en début de saison prochaine. Concernant les épreuves théoriques et les rattrapages, ceux-ci seront réalisés dès que les conditions sanitaires le permettront.

Suite aux nombreuses demandes des associations, la CDO organisera une journée de stage pour les arbitre-clubs qui le souhaitent avec un coût de 60€ par stagiaire. Cette journée est programmée le 24/10/2020 en fonction des inscriptions et des consignes liées au COVID-19.

Patrick ERRIEN s'étonne d'avoir vu l'information d'annulation de la fête sur Facebook mais pas sur le site internet du Comité.


Patrick ERRIEN, en ce qui concerne les propositions de modification règlementaires pour la saison prochaine, n'est pas d'accord avec la proposition de la commission mini et jeunes pour faire jouer les U9 le samedi et le dimanche dès 09h, mais souhaite que cet horaire soit porté à 10h.

Christian RODET indique qu'il est favorable à cette proposition.

Yannick OLIVIER demande si la proposition d'attribuer automatiquement, pour 2021, l'organisation des phases finales de championnat et de coupe 5x5 aux clubs retenus cette saison est validée. Celle-ci est validée.

La séance est levée à 19H40.

Le Président
Jacques PHILIPPE



Le Secrétaire Général
Patrick ERRIEN

